

Séance ordinaire du 2 avril 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°02042024D07

Objet : Finances – subventions aux associations

Date de la convocation et de l’affichage : 26 mars 2024
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 25
 Nombre de pouvoirs : 2
 Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 1
 Nombre de votants : 26
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0

Le 2 avril 2024, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Aly DIARRA		X		Franck VILLAND
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Christine CARREL	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Fabien CHAMPONNOIS	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	
Mylène AVILA	X			

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Yves GOAËR	X			

Secrétaire de séance : Chantal GIRAUD

Rapporteur : Martine BANNAY-CODET, Adjointe au Maire en charge des Associations, du Lien social et de la Culture

Vu l'article L 2311-7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission Associations et Liens sociaux ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget, à l'article 65741 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les subventions aux associations selon les tableaux ci-dessous pour un montant total de 36 824,40 euros

ODYSSEA CHAMBERY	500 €
JALMAV SAVOIE	200 €
APEDYS DES 2 SAVOIE	100 €
SEPASIMPOSSIBLE	200 €
LOCOMOTIVE	300 €
BANQUE ALIMENTAIRE	400 €
INSTANT A NEZ (NEZ ROUGE)	575 €
AEB GYM	500 €
DON DU SANG MONTMELIAN	200 €
KARATE DE LA RAVOIRE	500 €
APEI LES PAILLONS BLANCS	300 €
LA PREVENTION ROUTIERE	350 €



AMICALE DES PECHEURS DU LAC ST ANDRE	600 €
L'EN VIE	500 €
CLUB DE DANSE PORTE-DE-SAVOIE	600 €
ARTS ET NUANCES A FRANCIN	400 €
OSTENDITE	400 €
LES LOCOS	600 €
BUDOKAN KOMOREBI	680€40
AUX FOURS ET A FRANCIN	600 €
FNACA	500 €
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE L'ECOLE DE FRANCIN	500 €
AMICALE DES PECHEURS FRANCIN	600 €
BIEN VIVRE EN YOGA	625 €
GYM DANCE	700 €
SO ARTS	250 €
APEL ST MAURICE	500 €
PETANQUE LA SAVOYARDE	1 500 €
LES AMIS DU GRANIER	1 000 €
SOU DES ECOLES CRINCALLE	600 €
LES VOIES DE NOTRE HISTOIRE	900 €
TENNIS CLUB FRANCIN	1 200 €
SOIF DE ZIC	1 000 €
LACS	1 600 €
COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	2 500 €
ASSOCIATION INFORM' ACTIONS	8 000 €
MEMOIRE ET PATRIMOINE	900 €
CLUB LA BONNE ENTENTE	1500 €
JUMELAGE EN MARCHES	3 944 €

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 2 avril 2024

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le

Le Maire,
Franck VILLAND

La secrétaire de séance,
Chantal GIRAUD

